

PETITION AU GRAND CONSEIL



Chers clients,

Nous, préparateurs en pharmacie allons perdre notre emploi !

Suite à la nouvelle loi fédérale de la santé, la Confédération ne trouve pas de place pour nous car nous sommes une profession cantonale.

Depuis plus de 55 ans, nous secondons le pharmacien et le remplaçons ponctuellement.

Aujourd'hui, l'Etat veut nous supprimer ce droit.

Contribuez à sauver 170 emplois !

Nous demandons aux autorités genevoises d'intervenir auprès des autorités fédérales, en sollicitant une prolongation de dix ans du moratoire, pour que nous puissions continuer à exercer notre droit de remplacer le pharmacien pendant des périodes limitées.

Soutenez-nous en signant notre pétition, afin de pouvoir continuer à vous servir et à vous conseiller.

	Nom, Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			